

date de mise en ligne : 22 novembre 2024



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du 15 NOV. 2024

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00138** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur MARTINE PASCAL
 16 AVENUE DES MARRONIERS
 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

En vue de la réalisation : Remplacement d'une porte de garage

Sur un terrain sis 16 AVENUE DES MARRONIERS
Cadastré AN41

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 15 NOV. 2024

Le Maire
Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme,
Kati CABILLIC
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00138** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,